



- Légende**
- A4 - Servitudes concernant les terrains riverains des cours non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de cas cours d'eau
  - A5 - Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement - non fourni pour l'instant
  - A6 - Servitudes d'alignement
  - A7 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
  - A8 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transmission de l'énergie électrique
  - A9 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de gaz
  - A10 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz
  - PT1 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les perturbations électromagnétiques
  - PT2 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réceptions exploités par l'Etat
  - T1 - Servitudes relatives aux chemins de fer
  - T5 - Servitudes relatives aux chemins de fer
  - T7 - Servitudes relatives à l'établissement de lignes de transport d'énergie électrique
  - AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques
  - AC2 - Servitudes de protection des sites et des monuments naturels
  - AS1 - Servitudes résultant de l'insécurité de la protection des eaux potables et minérales
  - EL2bis - Servitudes en zones sismiques spéciales à la Loire et à ses affluents
  - INT1 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz
  - PT1 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les perturbations électromagnétiques
  - PT2 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réceptions exploités par l'Etat
  - T1 - Servitudes relatives aux chemins de fer
  - T5 - Servitudes relatives aux chemins de fer
  - T7 - Servitudes relatives à l'établissement de lignes de transport d'énergie électrique

Département du Cher  
 Communauté de Communes des Portes du Berry  
 Entre Loire et Val d'Aubois

**PLAN LOCAL D'URBANISME  
 INTERCOMMUNAL**

**4 - Annexes  
 4-1-a- Servitudes**

**Commune de Marseille les Aubigny**

**9- Ensemble du territoire au 1 - 5 000e**

<b>P.L.U. :</b>	Délibération du conseil communautaire en date du :
Elaboration :	16 Décembre 2015
Arrêt du projet :	09 Mai 2019

<b>Bureaux d'étude :</b>	ATELIER PASSAGES Paysage	PATRICIA MORELLO Urbanisme	BIOS Environnement	Tca & BP architecture
--------------------------	-----------------------------	-------------------------------	-----------------------	--------------------------